

# BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE

*Blagnac au siècle des Lumières*

*La loi de 1905*

*La digue*

*Les passementières*



*Agapes au Ramier du château au XVIII<sup>e</sup> s.*

# BLAGNAC AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

« Le philosophe n'agit qu'après réflexion. Il marche la nuit mais il est précédé d'un flambeau. Ce flambeau, les hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle lui donnèrent un nom : les Lumières, persuadés qu'ils étaient de dissiper les ténèbres, de préparer un monde nouveau ».

Sylvie Chaperon

L'expression « siècle des Lumières » désigne la période comprise entre la mort du roi Louis XIV en 1715 et la Révolution Française de 1789. Elle concerne les règnes de Louis XV et Louis XVI.



Louis XV

Pendant ces décennies se développe en France un courant de pensée d'une telle ampleur que les structures sociales, politiques et économiques de la France puis de l'Europe en seront bouleversées. Par leurs publications et leurs actions, les philosophes Montesquieu, Voltaire, Diderot et Rousseau remettent en question l'ordre monarchique en exigeant la primauté du consentement populaire sur l'autorité royale, de la liberté sur l'intolérance, de l'égalité des droits sur l'injustice et surtout des lumières de la connaissance et de la raison sur les dogmes.

Véritable quintessence de leurs réflexions, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est devenue une référence universelle.

## LA VIE QUOTIDIENNE

### Le village

A Blagnac comme dans tout le royaume, la qualité de vie s'améliore au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les grandes famines et les dramatiques épidémies de peste du siècle précédent disparaissent. Les progrès de l'agriculture entraînent une meilleure alimentation. La démographie progresse et le nombre d'habitants passe de 1000 en 1746 à 1600 en 1782.

Quelques transformations modifient l'aspect du village. A la demande de l'archevêque de Toulouse, le cimetière est déplacé du centre du village vers le pré de Saint-Exupère, sur l'emplacement de l'ancien hôpital des pauvres. Il s'y trouve encore aujourd'hui.

En 1777, la communauté installe une boucherie dans une maison située dans la grande rue du village (aujourd'hui 12, rue du vieux Blagnac).

En 1720, le curé Séguy s'installe dans le tout nouveau presbytère situé place Font-Couverte (aujourd'hui place abbé Amouroux).

Les Archives Municipales conservent le souvenir de marchands forains et de colporteurs de passage. Extrait :

« 21 décembre 1767 : a été enterré un marchand de petits merceries, lequel, par le baptistaire qu'on a trouvé sur sa personne, se nommait Jean Cabazier, du diocèse d'Albi ». Ces activités commerciales restent cependant très modestes.

L'agriculture et l'élevage sont toujours, de loin, les principales sources de revenus de la communauté. En 1728, le cheptel blagnacais comprend 6 chevaux, 4 juments, 3 poulains, 70 vaches, 7 veaux, 52 anesses, 154 moutons et 759 brebis. Les Blagnacais commencent à élever des porcs vers 1762. Le Consul (maire) engage un nommé Arnaud Dumont pour les garder moyennant une rétribution mensuelle de 5 sols par animal.



A partir de 1773 se déclare une très grave épidémie contagieuse de typhus des bêtes à cornes. Elle dure trois ans et oblige les propriétaires à expédier jusqu'à Grenade sur Garonne les animaux sains afin de les éloigner des animaux malades. Fait rare à cette époque, l'Etat les indemnise en partie peu de temps après.

Les paysans cultivent froment, méteil, seigle, orge, avoine, millet, légumes et raisins. Sans être aussi précaire qu'au siècle précédent, leur activité est rendue difficile par les calamités climatiques qui s'abattent régulièrement sur la région.

Les récoltes sont « gâtées » par un épais brouillard tombé les 4 et 5 juillet 1721. Une longue et ardente sécheresse anéantit les cultures en 1723 et 1724. En juin 1734, deux orages épouvantables détruisent toutes les récoltes et les grêlons brisent les toits des maisons. Le très rude hiver de 1788 -1789 est cependant la pire catastrophe. En accablant le peuple, il achève de réunir les conditions nécessaires à une explosion de révolte générale. Quatre mois plus tard éclate la Révolution Française...

### Les Blagnacais

En Janvier 1789, près des deux tiers des villageois vivent du travail de la terre. La population active comprend aussi 66 artisans tels le charron Morture ou le tisserand Cantayre, 24 pêcheurs sur Garonne et 15 membres de professions diverses : 8 valets, 3 médecins, 1 prêtre, 1 notaire, 1 greffier et un régent (instituteur).



La mise en nourrice.

Le quotidien des familles est parfois amélioré grâce au travail des femmes, principalement dans les fonctions de blanchisseuse, de passementière, mais aussi de nourrice.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la banalisation de la mise en nourrice des nouveaux-nés concerne la noblesse, la grande mais aussi la petite bourgeoisie composée d'artisans et de marchands. Les enfants sont le plus souvent placés à la campagne. « Les conditions de transport et la négligence des nourrices dont beaucoup reçoivent davantage d'enfants qu'elles ne peuvent en nourrir, provoquent parmi ces derniers une importante surmortalité » écrit Michel Taillefer dans son livre « Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime ». Les registres des décès de Blagnac confirment l'importance de ce drame. Extrait :

« 2 mai 1758 : demoiselle Hélène, Charlotte Bellave de Saint-Etienne, de Toulouse. Fille de Monsieur Bertrand Bellave, maître-chirurgien de Toulouse et de Antoinette Durand, décédée ce matin vers 4 h. 14 mois. Enterrée ce même jour ».

A la même époque, le bourgeois Pierre Barthés note sur des cahiers les événements de la vie quotidienne de la ville rose. Ses précieuses notes conservées aux Archives Municipales de Toulouse sont publiées en 1914. Un paragraphe confirme le recours aux services des nourrices blagnacaises par la fine-fleur de l'aristocratie toulousaine :

« La dame épouse de Monsieur Caulet de Grammont lui ayant donné un fils, les voisins de ce seigneur, logé à la Croix-Baragnon... s'étant syndiqués pour lui en témoigner leur joie, formèrent un escadron de cent personnes, au son des trompettes et des timbales et furent lui donner le bonjour dans la cour de son hôtel. De là, ils se rendirent à Blagnac où l'enfant était en nourrice... Cette troupe revint à Toulouse chez Monsieur de Grammont où un souper splendide l'attendait... suivi d'un bal et d'un feu d'artifice ».

La mortalité infantile est l'un des éléments les plus bouleversants de la vie quotidienne sous l'Ancien Régime. A cette époque, un enfant sur cinq ne franchit pas le cap de la première année et un sur deux à peine arrive à l'âge adulte. Ces chiffres se passent de commentaire.

### Matelots et soldats

De nombreux conflits entre monarchies européennes assombrissent le siècle des Lumières. Loin des champs de bataille, notre village ne subit qu'indirectement les conséquences des affrontements.

Tenue de fournir aux troupes de passage, gîte, couvert, feu et chandelle, la communauté reçoit cependant une indemnité dérisoire du trésorier général proportionnelle au nombre de soldats hébergés. Elle doit aussi répondre aux demandes de réquisitions. En 1744, l'acquisition d'un cheval complètement harnaché destiné à l'armée royale lui coûte 185 livres. Enfin, elle est dans l'obligation de désigner et d'entretenir en permanence un nombre variable de jeunes blagnacais (4 en 1730) incorporés après tirage au sort dans la milice locale, sorte d'armée de réserve. Leur équipement composé de 2 chemises, 2 cravates, un havresac, une paire de souliers, une culotte, un chapeau neuf, un sabre, un fusil est une charge fort lourde pour le budget du village. Il faut y ajouter un sol de solde par jour et par milicien. (en 1726)

En temps de guerre, miliciens et jeunes pêcheurs de fleuve ou de rivière sont immédiatement dirigés sur les lieux des combats. Les premiers rejoignent les régiments d'infanterie, les seconds la marine royale. Il s'agit parfois d'un voyage sans retour. Les Archives de Blagnac en témoignent :

« Testament de Jacquette Germa, épouse de Dominique Papeyre, pêcheur de poissons : 26 avril 1785... le dit Papeyre, son fils aîné duquel on n'a aucune nouvelle



Départ pour l'armée, au revoir à la fiancée par Eugène Lelièvre.



Réparation chez le charron Morture par Pierre Joubert.

depuis environ 30 ans qu'il est parti pour le service du roi en qualité de matelot ».

« 6 janvier 1746 : Dominique Baccalérie, matelot, marié à Antoinette Marceillac est mort à Saint-Nazaire ».

Certains articles laconiques contenus dans les registres municipaux résument d'émouvantes situations engendrées par les conflits :

« 30 juillet 1724 : décès de Marguerite Cazères... morte enceinte sans que nous ayons vu son mari, le dit mari étant parti pour la guerre ».

Jusqu'à une période très récente, rares sont les générations épargnées par les guerres européennes. Avec une étonnante intuition du sens de l'Histoire, le philosophe Jean-Jacques Rousseau affirme dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle :

« Il n'y a plus aujourd'hui de Français, d'Allemands, d'Espagnols, d'Anglais même (sic), il n'y a plus que des Européens ».

Son optimisme est cependant prématuré car son souhait pacifiste ne commence à se réaliser, laborieusement, qu'en ce début de troisième millénaire.

## LES LUMIERES A BLAGNAC

Les premières diffusions des textes des philosophes n'éclairent que les milieux cultivés de la noblesse et de la bourgeoisie. Elles ne bouleverseront la pensée sociale du modeste peuple des campagnes qu'après la révolution de 1789. Cependant, à Blagnac comme partout en France, on observe au XVIII<sup>e</sup> siècle une considérable modification du comportement des villageois. Ils osent enfin exprimer leur incompréhension face aux situations d'injustice, d'oppression ou d'intolérance. Dans toutes les classes de la société se développe un esprit libertain, voire libertin quasi inconnu au siècle précédent. L'aspiration au bonheur devient une idée neuve et constitue un terreau idéal pour les théories humanistes de liberté, d'égalité et de fraternité.

### Liberté !

Le 10 mai 1746, Monseigneur Aynon, archevêque de Toulouse, effectue une visite de l'église Saint-Pierre de Blagnac. Le compte-rendu de ses observations rédigé par l'abbé Armengaud, curé du village, atteste une certaine liberté de mœurs :

« Il n'y a pas de femme séparée de son mari mais les familles en discorde n'y sont que trop nombreuses. Il n'y a point de personnes scandaleuses ni d'excès honteux, quoique la jeunesse des deux sexes se porte aux divertissements et aux danses jusque bien avant dans la nuit, ce que la lâche complaisance des pères et des mères autorise. Les cabarets sont pleins de monde le jour et la nuit, le dimanche et les fêtes ».

Parfait épicurien lui aussi, le grand bourgeois Dutrey, propriétaire du château de Blagnac, donne régulièrement en sa demeure de brillantes fêtes et de fastueux repas où sont conviés les plus célèbres noms de l'aristocratie toulousaine. Les agapes sont généralement suivies de jeux divers sur la terrasse, dans le parc du château ou en bord de Garonne. Ami des arts, affable, sans prétention, fier de ses origines modestes, Dutrey est aussi très généreux envers les familles blagnacaises. Concerné par les problèmes de son temps, il met sa fortune et sa personne au service du peuple lors des événements révolutionnaires de 1789. Personnage romanesque, Dutrey est bien un homme des Lumières.

La liberté d'expression s'exprime en mars 1789 lors de la rédaction du cahier de doléances. Ce document demandé à chaque paroisse, communauté ou ville a pour



Farandole

but de renseigner Louis XVI sur les principales plaintes et propositions de ses sujets. Il doit servir de base de réflexion aux représentants des trois ordres : noblesse, clergé et tiers – état réunis par le roi afin d'apporter des solutions aux graves problèmes du pays.

Le cahier de doléances de Blagnac est une source de renseignements très précieuse concernant la hauteur de vue des villageois du XVIII<sup>e</sup> siècle par rapport aux générations précédentes :

« Article 8 : Laisser aux communautés la liberté de délibérer à la pluralité des voix sur les réparations nécessaires aux chemins, rivières et fleuves qui traversent les communautés ».

« Article 15 : « Salarier un maître d'école pour instruire les enfants à la religion et leur apprendre à lire et à écrire ».

Cet alinéa témoigne de l'importance donnée par nos anciens au régent (instituteur) du village. Elle confirme leur attachement à l'apprentissage de la lecture, clé de la connaissance et, par conséquent, de la liberté d'esprit.

Sur un arrêt du parlement de Toulouse daté du 2 avril 1718, les Consuls (maires) de Blagnac rendent une ordonnance concernant le règlement des journées de travailleurs. Elle porte atteinte à la liberté individuelle en imposant le prix des journées de

labeur dans les vignes, les champs, les prés et les jardins. Elle interdit aux employeurs d'accorder davantage et aux paysans de demander plus. Ces derniers n'ont pas le droit de travailler dans les communes voisines si les terres de Blagnac ne sont pas entièrement cultivées. On croit rêver !

### **Egalité !**

L'ordonnance des Consuls de Blagnac de 1718 confirme la présence de femmes dans différents métiers alors que les états de recensement de la population du village, à cette époque, ne les comptabilise pas. Elle nous apprend un fait d'une injustice stupéfiante : le prix de leur journée de travail, fixé arbitrairement, est deux fois inférieur à celui des hommes. Il est vrai que ce problème incompréhensible n'est toujours pas complètement résolu dans notre société dite moderne.

Le désir d'égalité est présent dans plusieurs articles du cahier de doléances des Blagnacais :

« Article 1 : Payons la dette nationale par la création d'un impôt territorial sur tous les fonds du royaume, sans distinction des fonds nobles, privilégiés, ecclésiastiques et roturiers ».

Précisons que la taille, impôt royal et seigneurial direct perçu sur les biens et les personnes n'est payé que par les roturiers. Clergé et noblesse en sont exemptés.

« Article 4 : Assujétir les capitalistes quelconques à un impôt proportionnel à l'impôt territorial ».

L'énorme poids de la fiscalité supporté, pour l'essentiel, par les plus défavorisés est la principale cause de colère contre l'injustice. Elle se déchaînera le 14 juillet 1789 à Paris lors de la Révolution Française.

### **Fraternité !**

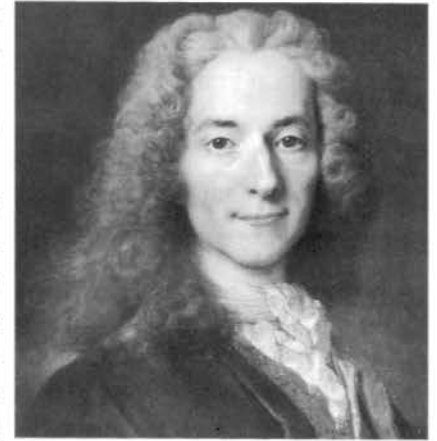
En 1726, un convoi de forçats enchaînés traverse Blagnac. A la demande du Consul, plusieurs jeunes gens du village participent à son escorte (In Lavigne, page 139). La compassion des témoins s'explique par la sévérité des décisions de justice presque toujours disproportionnées par rapport aux fautes commises. De nombreux textes de Pierre Barthès, spectateur des événements toulousains de l'époque l'attestent :

« 8 juin 1743 : un voleur est marqué au fer rouge et condamné aux galères pour 10 ans.

4 mai 1745 : Guillaume Delrieu est condamné aux galères perpétuelles pour avoir imprimé des livres de religion protestante.

Fin juin 1774 : on envoie aux galères un détrousseur de cadavres dans les cimetières ».

A la même période et sur plaintes de leurs maîtres, plusieurs jeunes servantes sont pendues pour « vol de choses de peu de valeur » ou de « nippes » (sic). L'une d'elle est âgée de 17 ans. Un voleur de volaille et un voleur « d'un peu de blé » subissent le même sort. De terribles supplices précèdent parfois la mort du condamné. Le plus classique consiste à lui



Voltaire

briser les os à coups de masse après l'avoir attaché à une grande roue. Dans un contexte aussi terrifiant, l'évidence de l'action humanitaire des philosophes s'impose. Voltaire remporte sa plus belle victoire contre la barbarie en faisant réhabiliter la mémoire du Toulousain Calas, « rompu vif » place Saint-Georges après avoir été condamné, par erreur, pour le meurtre de son fils.

La fraternité des Blagnacais s'exprime en de nombreuses occasions. En 1752, ils créent un bureau de charité composé de notables, d'un Consul, d'un juge et du curé. Le Consul Marqués assisté des nommés Cazeneuve et Delpon est chargé de demander l'aumône aux villageois. Les dons sont ensuite distribués aux pauvres par les membres du bureau.

L'article 15 du cahier de doléances révèle l'esprit de solidarité de nos anciens. Extraits :

« Salarier un chirurgien ou médecin pour les pauvres malades et une sage-femme bien instruite pour les accouchements des pauvres femmes.

Pourvoir aux remèdes et aux bouillons nécessaires aux pauvres ».

Au crépuscule du siècle des Lumières, les Blagnacais comme tous les Français ont considérablement évolué. A quelques exceptions près, ils sont disposés à apporter avec enthousiasme leur contribution à la création d'une société différente. Sans nostalgie pour le passé, sans crainte des changements, armés d'une belle confiance en l'avenir, ils sont mûrs pour basculer dans un monde nouveau.

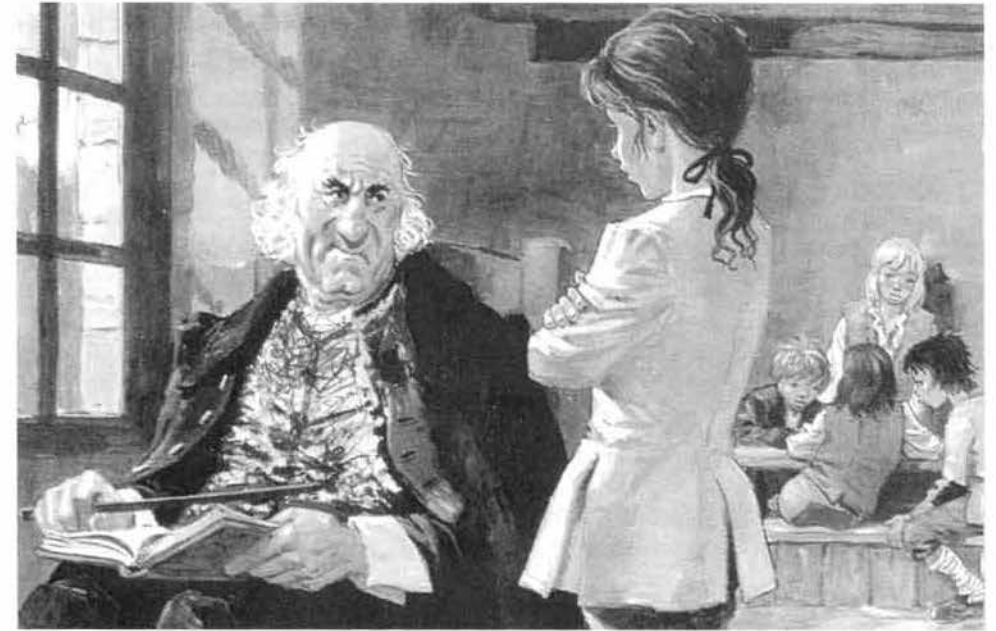
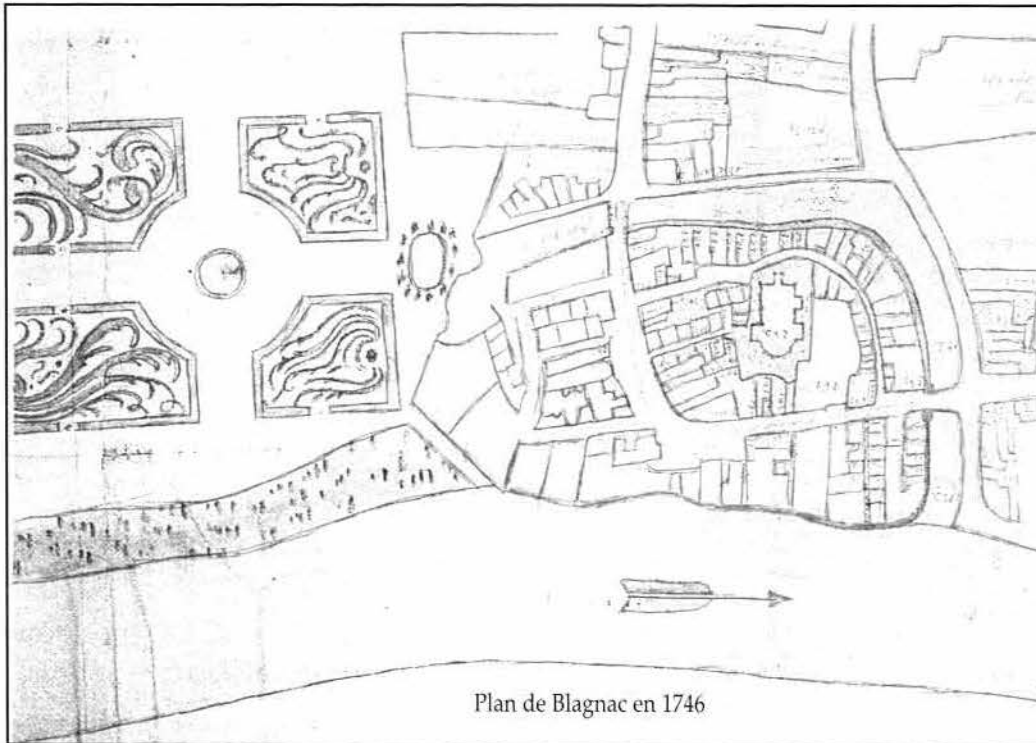
## Epilogue

Révolution Française, effondrement de l'Ancien Régime, Déclaration des Droits de l'Homme, République, code civil, diffusion des idées nouvelles à travers l'Europe, autant de bouleversements dont les philosophes des Lumières ont été les premiers artisans. Aucun d'entre eux n'en est hélas le spectateur. Après Montesquieu, Voltaire et Rousseau, Diderot s'est éteint à son tour en 1784.

Peu importe, ils avaient les certitudes des hommes de bon sens. Voltaire n'écrivait-il pas dès 1764 :

« Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche qu'on éclatera à la première occasion. Les jeunes gens sont bien heureux ; ils verront de belles choses ».

Jacques SICART



Le maître d'école par Pierre Joubert

## BIBLIOGRAPHIE

TAILLEFER (Michel) – Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime. Editions Perin 2000.

LAVIGNE (Bertrand) – Histoire de Blagnac. Editions Eché 1978.

SALLES (Catherine) – Le siècle des Lumières. Larousse 1992. Préface de Pierre Miquel.

LAMOUZELE (E.) – Les « heures perdues » de Pierre Barthès. Editions Laffite. 1981.

Collectif : La vie privée des hommes. Editions Hachette.